

# PLACE PUBLIQUE EN TEST



Moulins-Engilbert

**Tester temporairement des usages sur une place publique avant d'engager des travaux de réaménagement.**



## ENJEUX ET BÉNÉFICES

- > Réaliser des aménagements au plus proche des besoins des habitants
- > Ne pas engager de frais importants avant de s'être assuré qu'ils soient nécessaires et adaptés
- > Faciliter l'obtention de financements pour le projet d'aménagement définitif grâce à la démarche participative



## BESOINS HUMAINS

Référent (élu et/ou technicien) pour l'organisation globale de la démarche

Agents municipaux pour aider à la mise en place du test

Maitre d'oeuvre du projet d'aménagement définitif

Si nécessaire, professionnel spécialisé pour aider à l'organisation de la démarche de test : urbaniste, designer de services, expert en participation citoyenne...

# CONDITIONS PRÉALABLES

Cette démarche est idéale si votre ville dispose d'une place ou d'un lieu public peu fréquenté, peu accueillant ou dont l'aménagement actuel crée des conflits d'usages. Comment réaménager cet espace pour l'optimiser et faire en sorte qu'il convienne au mieux aux besoins des usagers ?

Dans un premier temps il faut définir les services et aménagements à tester. Afin qu'ils correspondent aux attentes des habitants, il est conseillé de réaliser un temps de concertation (voir fiche 2) en amont du test. Il doit permettre d'établir une hypothèse d'aménagement de la place.

Il est nécessaire de prendre en compte les demandes des habitants mais il peut aussi être intéressant de proposer d'autres services, usages ou installations à expérimenter, même s'ils n'ont pas été évoqués (des jeux, une boîte à livres, moins de stationnements pour favoriser les modes de déplacement doux, un panneau d'expression libre, une borne wifi, une boîte à idée...). Si cela ne fonctionne pas, ce n'est pas grave, le test est temporaire et peu coûteux.





## MATÉRIEL

Matériel pour créer les aménagements éphémères : palettes, mobilier de récupération, peintures...

Outils pour construire les éléments (si possible emprunter le matériel dont la municipalité ne dispose pas)



## COÛTS

Accompagnement par un professionnel

Matériel pour créer les aménagements éphémères

# MISE EN OEUVRE

 Minimum 1 mois avant le début du test

Tout d'abord il faut impliquer les premiers acteurs concernés par le projet (riverains, commerçants de la place) à titre consultatif ou en les invitant s'ils le souhaitent à s'impliquer activement dans toutes les phases du projet.

A partir de l'observation du lieu et des usages, d'une phase de concertation et des conseils pouvant être fournis par des professionnels (tel que le maître d'œuvre du projet d'aménagement définitif et les agents municipaux chargés de l'entretien de la place), il faut définir précisément les éléments temporaires à réaliser.

Dans un premier temps il faut déterminer les emplacements et les fonctions des aménagements (s'asseoir, empêcher les voitures de se garer, protéger les piétons de la route, accueillir des végétaux, faciliter les déplacements de personnes à mobilité réduite, permettre aux enfants de jouer...).

Dans un second temps il faut déterminer la forme des aménagements à tester : ils doivent pouvoir être réalisés simplement et à faible coût.

Le test permet avant tout de tester des usages, il n'est pas nécessaire que la forme d'un banc en palette construit pour le test soit celle du banc pérenne qui le remplacera si le test est concluant. Il peut cependant être intéressant de recueillir les retours des habitants sur une esthétique.

Il est important de créer une cohérence visuelle entre tous les éléments testés. Une personne se rendant sur la place durant la phase de test doit pouvoir comprendre facilement le projet et identifier les aménagements temporaires. Il peut par exemple s'agir d'un code couleur : tous les éléments du test sont peints en bleu et un panneau bleu intitulé « place en test » explique la démarche et le projet.

 Une à deux semaines avant le lancement du test

Lancer une campagne de communication pour informer de la démarche de test et la diffuser via les canaux qui vous semblent les plus pertinents pour toucher un maximum de personnes : boîtage, publication dans le journal local et sur les réseaux sociaux, affiches, flyers déposés chez les commerçants, etc. Vous pouvez vous



## POINTS DE VIGILANCE

Il est important d'informer les habitants sur la démarche durant toute la phase du projet (des premières consultations jusqu'à la réalisation des aménagements définitifs) et d'insister sur le caractère éphémère et peu coûteux du test.

Il faut veiller à ce que les aménagements éphémères ne soient pas dangereux et suffisamment résistants pour durer toute la phase de test.

Il est nécessaire de programmer les travaux de réaménagement rapidement après la phase de test afin de créer une continuité.

appuyer sur des personnes ressources ayant un fort potentiel de mobilisation des habitants

Il est important de décrire la démarche globale, étape par étape, et les objectifs du test. Il faut aussi déterminer une date de début et de fin de test et insister sur le caractère éphémère et peu coûteux du projet.

Si possible, il est conseillé d'organiser un chantier participatif (voir fiche 4) pour fabriquer les éléments du test avec les habitants. Dans ce cas il est nécessaire de communiquer sur ce chantier pour mobiliser des participants.



Moulins-Engilbert

### Lancement du test

Il est important de marquer le lancement du test, en créant une inauguration festive de la place en test (si possible pour clôturer le chantier participatif). Vous pouvez par exemple proposer un repas ou un apéritif offert aux participants, préparé par une association ou des commerçants de la place ou la commune, ainsi qu'une animation (musique, spectacle...).

Tous les habitants de la commune doivent être conviés et il est primordial d'inclure les riverains et commerçants de la place à l'organisation de cet événement, voire de le co-organiser avec eux.



## BONNES IDÉES

La peinture craie pour créer un mur d'expression ou un mur de dessin pour enfants.

Utiliser des éléments de récupération pour le test (palettes, chutes de matériaux, mobilier de récupération...).

Mener le projet en partenariat avec un établissement scolaire ou une association : des adolescents peuvent par exemple participer à la phase de concertation avec les riverains, dessiner des propositions d'aménagements éphémères et participer au chantier de construction.

### Durant le test

Une fois les éléments temporaires installés, il est nécessaire d'évaluer leurs usages. Pour ce faire plusieurs options sont possibles, l'idéal étant de les combiner.

**Tout d'abord l'observation :** il faut se rendre fréquemment sur la place, prendre des notes et faire des photos. Le mobilier est-il utilisé ? Les voitures respectent-elles les voies de circulation, de parking ? La place est-elle plus fréquentée qu'auparavant ? Etc.

**Il faut également aller à la rencontre des usagers de la place et leur poser des questions.** Rédiger au préalable une grille d'entretien avec des questions précises (par exemple : utilisez-vous ce banc ? Trouvez-vous qu'il est bien placé ? Si non où le mettriez-vous ? ...). Il est aussi intéressant d'orienter la conversation sur un plan plus général en demandant aux usagers ce qu'ils pensent du test ou ce qu'ils changeraient sur la place.

**Il est possible de mettre en place des dispositifs d'évaluation autonomes** (questionnaires, boîte ou mur à idée...) sur la place et dans les lieux accessibles au public (chez des commerçants, à la mairie...).

**Pour animer la place durant la phase de test, des événements peuvent être organisés en partenariat avec les commerçants et le tissu associatif local** (marché de producteurs, jeux de société en plein air, repas partagé...).





## CONTACTS ET LIENS

Commune ayant mis en place la démarche :

[Ville de Moulins-Engilbert](#)

03.86.84.21.48

[accueil@mairie-moulins-engilbert.com](mailto:accueil@mairie-moulins-engilbert.com)

### Fin du test

Suite à la phase de concertation (combinée si nécessaire à une réunion publique destinée à recueillir les derniers retours sur le test), il faut définir précisément les suites de la démarche : qu'est-ce qui a fonctionné ou non ? quels éléments vont être pérennisés ? Etc.

Suite à cela il faut établir un programme précis des actions à venir : installation d'éléments pérennes, programmation de travaux d'urbanisme, réalisation de marquages au sol permanents...

La fin du test doit être visible : les éléments temporaires sont retirés et un panneau expliquant les conclusions de la démarche et le programme des actions à venir est installé sur place.

Il faut également communiquer les résultats du test et les suites du projet via différents médias.

Il est aussi possible d'organiser un événement de clôture.



Moulins-Engilbert



**PAYS  
NIVERNAIS  
MORVAN**

Si vous souhaitez apporter votre expérience dans la mise en œuvre de cette démarche ou que vous êtes un professionnel en capacité de l'accompagner, contactez le Pays Nivernais Morvan : 03.86.22.51.45